



**CITY OF / VILLE DE
BATHURST**

POLICY

TITLE: ADOPT-A-STREET

Policy No. 2015-04
AUTHORITY: City Council
EFFECTIVE DATE: May 20, 1997
Amended March 16, 2015
Supersedes:
APPROVAL: City Council

Purpose:

The Adopt-A-Street Program established and administered by the City of Bathurst and endorsed by the Bathurst City Council on May 20, 1997, is designed to allow private citizens and groups an opportunity to support the City of Bathurst's anti-litter efforts by adopting a section of a City road or street located within the City boundaries

The purpose of the program is to reduce the litter problem adjacent to City roadways by making the adopted section an example of community involvement that improves the beauty of the area through volunteer efforts. The City of Bathurst commission encourages recycling of appropriate litter collected.

POLITIQUE

TITRE: ADOPTEZ UNE RUE

Politique no. 2015-04
AUTORISATION: Conseil de Ville
DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR : 20 mai 1997
Modifiée : le 16 mars 2015
Remplace :
APPROBATION : Conseil de Ville

Objectif:

Le programme «Adoptez une rue», élaboré et géré par la Ville de Bathurst, a été entériné par le Conseil de la Ville de Bathurst le 20 mai 1997. Ce programme a été conçu pour encourager le simple citoyen et des groupes à supporter la lutte contre les déchets sauvages en adoptant une section de route ou de rue à l'intérieur des limites de la ville.

Ce programme vise à réduire les déchets en bordure des voies de circulation de la Ville grâce aux efforts des bénévoles qui font de leur rue adoptée un exemple de beauté et de propreté. Tant que possible, il est fortement recommandé par la Ville de Bathurst d'envoyer au recyclage les déchets ramassés.

The following attached items shall be a part of the Bathurst Program:

- Application
- Adoption agreement
- Parent/guardian permission form
- Release of liability claims forms (for adults and minors)
- Safety checklist
- Safety signature sheet
- Status report
- Application renewal/termination form

Procedures:

1. Individuals and groups sign up at the Operational Services Department.
2. The Volunteer Coordinator(s) will communicate with the City Coordinator to assign a route. Safety is a top priority. Groups, which include youth, are assigned to less travelled and thus safer streets. Staff from the Operational Services Department may assist by mapping out the routes.
3. Before trash removal begins, the individual or group chairperson must complete the application and sign the adoption agreement, which includes a listing of safety considerations and the safety/liability signature sheet. For minors (under 18 years of age), a permission/release of liability form must be signed by a parent/guardian.
4. Individuals/groups will make a two-year commitment. They may renew by submitting a renewal form 30 days prior to the termination date in order to preserve their right to first refusal of a particular street.

They also will agree to conduct a minimum of two cleanups per year and file status reports, which consist of a simple one-page form, to the Volunteer Coordinator(s) after each cleanup (May and October).

Les éléments suivants, joints en annexe, font partie intégrante du programme de Bathurst:

- Inscription
- Contrat d'Adoption
- Formulaire d'autorisation du Parent/gardien
- Formulaire de Dégagement de responsabilité (pour adultes et mineurs)
- Liste de sécurité
- Feuillet - Séance d'information en sécurité, signature
- Rapport d'étape
- Formulaire d'inscription - renouvellement/résiliation

Procédures:

1. Les individus et les groupes s'inscrivent au bureau des Services opérationnels.
2. Le(s) coordinateur(s) des bénévoles s'entend(ent) avec le coordinateur de la Ville pour l'assignation des rues/voies adoptées. La sécurité est primordiale. Les groupes incluant des jeunes se verront assigner des rues/voies moins achalandées, donc plus sécuritaires. Les employé(e)s des Services opérationnels seront mis à contribution en délimitant les rues/voies.
3. Avant de débiter le ramassage des débris, l'individu ou le président d'un groupe doit compléter le formulaire et signer le contrat d'adoption, incluant la liste de sécurité et la feuille «Séance d'information en sécurité, signature» dûment signée. Pour les mineur(e)s, (les moins de 18 ans), le «Formulaire d'autorisation du Parent/gardien» et le «Formulaire de Dégagement de responsabilité (pour adultes et mineurs)» doivent être signés par un parent/gardien.
4. Les individus ou groupes s'engagent pour une période de deux ans. Ils peuvent renouveler leur engagement en déposant le «Formulaire d'inscription renouvellement/résiliation» 30 jours avant la date d'expiration de leur contrat afin de conserver leur droit de premier refus sur une rue/voie en particulier.

Ils s'engagent aussi à participer à deux nettoyages par année et à soumettre, après chaque campagne de nettoyage (mai et octobre), un «Rapport d'étape», formulaire d'une seule page, au coordinateur des bénévoles.

5. The City of Bathurst will designate areas where the litter can be placed and at the end of the cleanup session, the City of Bathurst will be responsible to dispose of it.
6. The City of Bathurst will install small roadside signs, which identify street areas adopted, and the sponsor(s) on City streets.
5. La Ville de Bathurst fournira des aires de dépôt où on apportera les débris après chaque campagne; la Ville sera responsable de la disposition de ceux-ci.
6. La Ville de Bathurst, à l'aide de petites enseignes routières installées le long des rues/voies adoptées, identifiera celles-ci et leurs (s) commanditaire(s).

The City of Bathurst shall encourage public participation by endorsement of the Adopt-A-Street Program by public recognition in the form of appreciation and recognition.

La Ville de Bathurst encouragera la participation du public en appuyant le Programme «Adoptez une rue» en reconnaissant publiquement les intervenants.

Adopt-A-Street Procedures (for participants)

1. The individual or group will sign up at the Operational Services Department, City of Bathurst. A City Coordinator shall be appointed.
2. The City Coordinator assigns a route and provides the Volunteer Coordinator with an application, which is returned to the City Coordinator.
3. The City Coordinator notifies the Volunteer Coordinator of application acceptance and forwards the following forms and meets with the Volunteer Coordinator to renew safety rules:
 - a) adoption agreement
 - b) parent/guardian permission form
 - c) release of liability forms (adult and minor)
 - d) safety checklist
 - e) safety signature sheet
 - f) status report
 - g) application renewal/termination form
4. Once (a), (b) and (c) above are signed and returned to the City Coordinator, the cleanups can begin (May and October)
5. Before each cleanup, the Volunteer Coordinator reviews the safety checklist with the group and all participants sign the safety signature sheet.
6. Following each cleanup, safety supplies/equipment are to be returned to the Volunteer Coordinator.
7. Thirty (30) days prior to the termination date of an agreement, a renewal/termination form is completed and returned to the City Coordinator. If a renewal, this preserves the right of first refusal to the section of street currently being cleaned. A new adoption agreement must be signed.

Procédures «Adoptez une rue» (pour les participants)

1. Un individu ou un groupe s'inscrivent au bureau des Services opérationnels de la Ville de Bathurst. Un coordinateur de la Ville sera désigné.
2. Le coordinateur de la Ville désigne une rue/voie et remet un formulaire d'inscription au coordinateur des bénévoles. Celui-ci le rapporte au coordinateur de la Ville une fois complété.
3. Le coordinateur de la Ville informe le coordinateur des bénévoles que l'inscription a été acceptée et le rencontre pour réviser des formulaires suivants :
 - a) Contrat d'Adoption
 - b) Formulaire d'autorisation du Parent/gardien
 - c) Formulaire de Dégagement de responsabilité (pour adultes et mineurs)
 - d) Liste de sécurité
 - e) Feuillet - Séance d'information en sécurité, signature
 - f) Rapport d'étape
 - g) Formulaire d'inscription - renouvellement/résiliation
4. Le nettoyage peut débuter (mai et octobre) aussitôt que les formulaires (a), (b) et (c) ci-dessus ont été complétés et remis au coordinateur de la Ville.
5. Avant chaque campagne de nettoyage, le coordinateur des bénévoles révisé la liste de sécurité avec tous les participant(e)s (groupe ou individu) qui doivent signer le formulaire «Séance d'information en sécurité, signature».
6. Après chaque campagne de nettoyage, les équipements et vêtements de sécurité doivent être retournés au coordinateur des bénévoles.
7. Trente (30) jours avant l'expiration du contrat d'adoption, le/la participant(e) peut choisir de remplir le «Formulaire d'inscription renouvellement/résiliation» et le remettre au coordinateur de la Ville. En cas de renouvellement, ceci donne le droit de premier refus sur la section de rue/voie déjà adoptée par le/la participant(e).

City of Bathurst – Adopt-A-Street Program
Application for Adopt-A-Street Program

The City and/or its agent will work with Volunteer Coordinator(s) to determine the specific section of street to be adopted.

Date of Application

Name of organization

Mailing Address

City, Postal Code

Type of Organization (Commercial, service, etc.)

City Coordinator

Mailing Address

Volunteer Coordinator

Mailing Address

Please write desired sign identification:

Line/Ligne 1: _____

Line/Ligne 2: _____

Street sections, in order of preference, which you are interested in adopting, include street name and beginning and ending points, if a section of road or street. (for example, Vanier Boulevard beginning at St. Peter Avenue and running westerly to City Limits.

1. _____

2. _____

3. _____

Ville de Bathurst – Programme «Adoptez une
rue»

Inscription au Programme «Adoptez une rue»

La Ville de Bathurst et/ou son représentant détermineront conjointement avec le coordinateur des bénévoles la section de rue/voie qui sera adoptée.

Date d'inscription

Nom de l'individu/groupe

Adresse postale

Ville, Code postal

Type d'organisme (Commercial, service, etc.)

Coordinateur de la Ville

Adresse postale

Coordinateur des bénévoles

Adresse postale

Choix d'inscription sur les enseignes:

Le/la participant(e) doit indiquer, en ordre de préférence, la/les section(s) de rue/voie qu'il/elle désire adopter; indiquer le nom et le début et la fin du tronçon concerné. Par exemple : le boulevard Vanier, de la rue St-Pierre jusqu'aux limites ouest de la Ville.

City of Bathurst – Adopt-A-Street Program
ADOPTION AGREEMENT

Ville de Bathurst – Programme «Adoptez une
rue»
CONTRAT D'ADOPTION

- The City of Bathurst and the Adopt-A-Street participants, hereinafter called the “group” recognize the need and the desirability of litter-free roadways and are entering into this agreement to permit the group to contribute toward the achievement of this goal.
- By signature below, we acknowledge the hazardous nature of the work and agree to the following terms and conditions:
- Groups shall not begin cleanup of their adopted section until all forms and agreements regarding the program have been completed.
- Groups shall adopt a street or section of no more than approximately two miles, or three kilometres, in length.
- Groups shall adopt the section for a minimum period of two years.
- Groups shall clean up litter twice per year. These cleanups shall occur in the months of May and October.
- The Volunteer Coordinator will serve as a contact person for the group.
- No participant shall be under 11 years old and those participants under 18 years shall have written consent from a parent or guardian.
- The group shall include at least one person 18 years of age or older for every six participants who are the ages of 11 through 17.
- Participants in the group agree to obey and abide by all laws and regulations relating to safety and such terms and conditions as may be required by the City for special conditions on a particular adopted section.
- La Ville de Bathurst et les participant(es) au programme «Adoptez une rue», ci-après appelés collectivement «le groupe», reconnaissent la nécessité et l’avantage d’avoir des rues/voies libres de débris et s’engagent par les présentes à ce que le groupe puisse atteindre cet objectif.
- Par l’apposition de nos signatures ci-dessous, nous reconnaissons que sommes conscients des risques liés au travail et acceptons les conditions suivantes :
- Le groupe ne peut s’engager dans une campagne de nettoyage de sa section de rue/voie adoptée avant d’avoir complété tous les formulaires applicables et signé le contrat.
- Le groupe ne peut adopter une section de rue/voie d’une longueur de plus de trois kilomètres (deux milles).
- Le groupe adopte une section de rue/voie pour une période minimum de deux ans.
- Le groupe doit faire deux campagnes de nettoyage par année, l’une en mai et l’autre en octobre.
- Le coordinateur des bénévoles agira comme représentant du groupe.
- Les moins de 11 ans ne sont pas admissibles; les moins de 18 ans doivent obtenir le consentement écrit d’un parent/gardien.
- Dans chaque groupe, on doit observer le ratio d’au moins un(e) participant(e) de 18 ans pour 6 participant(e)s de 11 à 17 ans.
- Les participant(e)s du groupe doivent se conformer aux lois et règlements régissant la sécurité et à toutes les conditions spécifiques dictées par la Ville sur une section particulière de rue/voie adoptée.

- Approved safety vests, garbage bags and warning signs will be supplied by the City of Bathurst and may be obtained through the City Coordinator.
- The group shall not clean up litter during weather conditions that interfere with visibility, hours of darkness, peak traffic hours, or when otherwise directed by the Volunteer Coordinator.
- Only registered persons shall participate.
- The Volunteer Coordinator shall organize and conduct safety briefings with his/her group. Each day that work is performed in the adopted area, the Volunteer Coordinator shall verbally review with the participants a safety checklist to indicate the potentially hazardous nature of the work. Participants shall agree to take appropriate precautions and understand the importance of safety. The Volunteer Coordinator shall sign and date the sheet.
- The Volunteer Coordinator's primary responsibility shall be assuring the safety of the workers and the travelling public.
- No group participants shall take part in any activities, which distract or adversely affect the safety of the travelling public.
- All vehicles shall be parked clear off the roadway as far away from the pavement edge as possible.
- Group participants shall wear approved safety vests to and during the litter cleanup.
- The group shall erect and maintain temporary warning signs. It shall be the Volunteer Coordinator's responsibility to ensure that the temporary warning signs are erected within 150 meters, about 500 feet, of where a cleanup is occurring.
- La Ville de Bathurst fournira les dossards de sécurité, les sacs à ordures et les panneaux d'avertissement, disponibles auprès du coordinateur de la Ville.
- Le groupe ne doit pas effectuer le nettoyage dans des conditions de visibilité réduite, avant le lever du soleil ou après le coucher du soleil, durant les heures de pointe, ou lorsque le coordinateur en jugera ainsi.
- Seul(e)s les participant(e)s inscrit(e)s peuvent participer au nettoyage.
- Chaque jour de nettoyage sur la section de rue/voie adoptée, le coordinateur des bénévoles doit tenir une rencontre avec son groupe pour réviser verbalement la liste de sécurité en relation avec le travail effectué. Les participant(e)s doivent reconnaître l'importance de la sécurité et s'engager à prendre toutes les précautions nécessaires. Le coordinateur des bénévoles doit signer et indiquer la date sur le formulaire «Séance d'information en sécurité, signature».
- La priorité du coordinateur des bénévoles est d'assurer la sécurité des participant(e)s et des usagers de la route.
- Aucun(e) participant(e) ne doit susciter ou participer à des activités qui risquent, sous toute forme, de mettre en péril la sécurité des usagers de la route.
- Les voitures des participant(e)s doivent être stationnées sur le côté de la route, aussi loin que possible de l'accotement asphalté.
- Les participant(e)s doivent porter les dossards de sécurité pour se rendre sur les lieux et tout au cours de la campagne de nettoyage.
- Le groupe doit installer et maintenir des panneaux d'avertissement. C'est la responsabilité du coordinateur des bénévoles de s'assurer que les panneaux sont installés à 150 mètres, 500 pieds, du lieu de nettoyage.

- Group participants shall perform all work off the travelled way and shoulders of the road.
- The group shall place and seal all litter in garbage bags. The City Coordinator and Volunteer Coordinator will designate a drop off point for litter, which will be picked up by the City.
- The group shall not move potentially hazardous substances including, but not limited to, hypodermic needles, animal carcasses, or other large objects. The group shall notify the Volunteer Coordinator of the presence of hazardous materials in the status report.
- If the group chooses to recycle, an effort which is encouraged, the group shall dispose of the recyclable litter appropriately.
- The Volunteer Coordinator shall complete an Adopt-A-Street status report and forward it to the City Coordinator within one week following each cleanup.
- Participants shall notify the Volunteer Coordinator if an injury occurs. The Volunteer Coordinator shall include such in his/her status report.
- If the group is not meeting the conditions and terms of the agreement described herein, the Volunteer Coordinator shall terminate the agreement upon 30 days' notice to the group.
- If the Volunteer Coordinator becomes aware of unsafe activity which the group is engaging in while it is cleaning up its adopted section, the agreement may be terminated summarily.
- If the Adopt-A-Street Program is eliminated or discontinued for any reason, this agreement shall be terminated.
- The Volunteer Coordinator shall meet with a group representative for an initial safety briefing, and after that a designated person from the group shall conduct such briefings.
- Les participant(e)s doivent travailler bien en dehors de la rue/route et des accotements.
- Le groupe doit placer les détritux dans des sacs à ordures et les sceller. Le coordinateur de la Ville et celui des bénévoles désigneront un endroit où déposer les détritux, ceux-ci seront ramassés par la Ville.
- Le groupe ne doit pas manipuler des matières potentiellement dangereuses telles, mais ne s'y limitant pas, seringues hypodermiques, carcasses d'animaux et autres objets trop lourds ou de grande dimension. Le groupe doit alerter le coordinateur des bénévoles de la présence de matériaux potentiellement dangereux.
- Si le groupe décide d'envoyer des détritux au recyclage, ce qui est encouragé, il devra en disposer de façon adéquate.
- Le coordinateur des bénévoles doit compléter un «Rapport d'étape» qu'il fera parvenir au coordinateur de la Ville au plus tard une semaine après la fin de la campagne de nettoyage.
- Les participant(e)s doivent immédiatement informer le coordinateur des bénévoles s'il y a blessure. Celui-ci doit le mentionner dans son «Rapport d'étape».
- Si le groupe déroge aux conditions décrites aux présentes, le coordinateur des bénévoles peut résilier le contrat dans les 30 jours suivant l'avis au groupe de son intention.
- Si le coordinateur des bénévoles constate que le groupe agit de façon à compromettre leur sécurité et celle des usagers de la route, il pourra résilier le contrat sur le champ.
- Si, pour quelque raison que ce soit, le Programme «Adoptez une rue» est abandonné, ce contrat sera résilié.
- Le coordinateur des bénévoles rencontrera un représentant du groupe pour la première séance de sécurité; par la suite un délégué du groupe conduira ces rencontres de sécurité.

The City of Bathurst recognizes the group as the adopting body for

La Ville de Bathurst prend acte que le groupe est l'entité qui adopte

And the group accepts the responsibility of picking up litter on this section of street and promoting a litter-free environment in the community for a period beginning _____, 20____, and ending _____, 20____.

Et que le groupe accepte la responsabilité de ramasser les débris sur cette section de rue/voie et s'engage à faire la promotion d'un environnement propre pour la période débutant le _____, 20____, et terminant le _____, 20____.

NAME OF GROUP

NOM DU GROUPE

Volunteer Coordinator

Coordinateur des bénévoles

Address

Adresse

Phone Number (Home)

Téléphone (domicile)

Phone Number (Work)

Téléphone (travail)

City of Bathurst – Adopt-A-Street Program
Parent/Guardian Permission for Children 11
through 17 years of Age

Ville de Bathurst – Programme «Adoptez une
rue»
Formulaire d'autorisation du Parent/gardien
pour les enfants de 11 à 17 ans

_____ has my
 permission to participate in the Adopt-A-Street
 Program. I am aware that involvement in this program
 means that he/she will be picking up litter along public
 and/or private road sides, and that he/she must abide by
 all safety rules on the Safety Checklist.

_____ a _____ mon
 autorisation de s'inscrire et participer au Programme
 «Adoptez une rue». Je suis conscient(e) que, en se
 joignant à ce programme, il/elle sera appelé(e) à
 ramasser des débris le long de rues/voies publiques
 et/ou privées et qu'il/elle doit respecter tous les
 éléments de la «Liste de sécurité».

 Signature of Parent/Guardian

 Signature du Parent/Gardien

 Relationship to Child

 Lien avec l'enfant

 Date

 Date

City of Bathurst – Adopt-A-Street Program
Release of Liability Claims

Ville de Bathurst – Programme «Adoptez une
rue»
Formulaire de Dégagement de
responsabilité

To be signed by a participant 18 years of age or older.

I hereby agree to indemnify and hold harmless the City of Bathurst, its officials, agents, servants, and employees and _____

(Organization/Company)

From and against any claims on account of bodily injury (including death) or property damage arising, or alleged to have arisen, out of my participation in the City of Bathurst's Adopt-A-Street Program.

Name of the Group/Nom du groupe

Name of Participant/Nom du/de la participant(e)

Date

To be signed by parent or guardian of a participating minor under the age of 18 years.

The undersigned hereby agrees to indemnify and hold harmless the City of Bathurst, its officials, agents, servants, and employees from and against any claims on account of bodily injury (including death) or property damage arising, or alleged to have arisen, out of my minor child's, _____

(child's name)

participation in the City of Bathurst Adopt-A-Street Program.

Parent or Guardian

Date

NOTE: generally, the minor can rescind any release or indemnification executed by or on behalf of a minor, within a reasonable time after attaining majority.

Doit être signé par les participant(e)s de 18 ans et plus.

Je, soussigné, consens à indemniser et à tenir indemnes la Ville de Bathurst, ses agents, ses serviteurs et ses employés ainsi que _____

(Organisation/Compagnie)

de toute responsabilité découlant des dommages matériels ou des blessures corporelles (y compris blessures mortelles) causés ou présumés causés par ma participation au programme « Adoptez une rue » de la Ville de Bathurst.

Doit être signé par un parent ou un gardien pour un(e) participant(e) de moins de 18 ans.

Je, soussigné, consens à indemniser et à tenir indemnes la Ville de Bathurst, ses agents, ses serviteurs et ses employés de toute responsabilité découlant des dommages matériels ou des blessures corporelles (y compris blessures mortelles) causés ou présumés causés par la participation de mon enfant d'âge mineur _____

(nom de l'enfant)

au programme « Adoptez une rue » de la Ville de Bathurst.

Parent ou Gardien

NOTE: De façon générale, tout enfant mineur peut, dans un délai raisonnable après avoir atteint sa majorité, faire rescinder toute renonciation ou indemnisation signées par lui ou en son nom.

City of Bathurst – Adopt-A-Street Program
Safety Checklist

- ❑ All participants shall wear an approved safety vest during the litter cleanup.
- ❑ All participants shall stay away from pavement areas and traffic. Do be prepared for any unexpected behavior of motorists. Stay on the right-of-way facing traffic and stay with your group.
- ❑ No participants shall clean up anything that could be hazardous to their health. This includes needles, jagged glass, and animal carcasses, or heavy objects. If in doubt, do not touch the object and notify the Volunteer Coordinator of the object's presence in the status report.
- ❑ No more than 20 members of the group may be participating in the cleanup at any one time, unless otherwise stated in the agreement.
- ❑ Non-participants may not accompany the group.
- ❑ No activity, horseplay, etc., will be tolerated which compromises the safety of the group participants or the travelling public.
- ❑ During all cleanup activities, the group shall use or wear all suggested safety equipment.
- ❑ The Volunteer Coordinator shall position him or herself in a location, which enables that person to facilitate the safety of all group participants.
- ❑ The Volunteer Coordinator shall insure that all temporary warning signs are located and maintained within 150 meters; about 500 feet, of the work section, and shall check them often to insure their effectiveness.

Ville de Bathurst – Programme «Adoptez une
rue»
Liste de sécurité

- ❑ Tous les participant(e)s doivent porter un dossard de sécurité durant la campagne de nettoyage.
- ❑ Tous les participant(e)s doivent se tenir bien à l'écart de la circulation et de la chaussée. Ils doivent se méfier des manœuvres inattendues des conducteurs. Toujours faire face à la circulation et demeurer avec son groupe.
- ❑ Aucun(e) participant(e) ne doit manipuler des objets qui pourraient être potentiellement dangereux pour la santé tels que : les seringues, le verre cassé, les carcasses d'animaux ou les objets trop lourds ou de grande dimension. En cas de doute, éviter de toucher à l'objet et alerter le coordinateur des bénévoles pour qu'il le note dans le «Rapport d'étape».
- ❑ Sauf disposition contraire des présentes, pas plus de 20 membres d'un groupe ne peuvent participer en même temps à une campagne de nettoyage.
- ❑ Aucun non-participant ne pourra accompagner le groupe.
- ❑ Aucune activité telle bousculade, chamaillerie, etc. susceptible de mettre en péril la sécurité du groupe ou des usagers de la route ne sera tolérée.
- ❑ Durant la campagne de nettoyage, le groupe devra utiliser les équipements et les vêtements de sécurité recommandés.
- ❑ Le coordinateur des bénévoles devra prendre position dans un endroit qui facilitera son intervention auprès du groupe en matière de sécurité.
- ❑ Le coordinateur des bénévoles doit s'assurer que les panneaux d'avertissement temporaires sont installés et maintenus à 150 mètres, environ 500 pieds, de la section de rue/voie où l'on travaille. Il doit aussi s'assurer de leur efficacité en vérifiant souvent la réaction des usagers de la route.

- It is recommended that appropriate clothing be worn during the cleanup period, such as long pants, long sleeved shirts, gloves, hat, and work boots.
- No gear, electronic or otherwise (including personal tape, CD, radio, etc.), which may distract participants, may be used during the cleanup period.
- All cars, which the group participants drive to the cleanup site, must be parked in the place arranged by the group.
- All work shall be performed off the travelled way of the road.
- The group shall return any safety supplies furnished by the City Coordinator following each cleanup.
- Il est recommandé de porter des vêtements appropriés lors du nettoyage : des pantalons longs, des chemises à manches longues, des gants, chapeau et des bottes de travail.
- L'utilisation d'accessoires pouvant distraire le/la participant(e) (électronique ou autre, lecteur de cassette, lecteur de DC, radio, etc.) est interdite lors de la campagne de nettoyage.
- Toutes les voitures utilisées par les participant(e)s pour se rendre au site de travail devront être stationnées à l'endroit identifié par le groupe.
- Tout le travail de nettoyage devra s'effectuer en dehors de la voie de circulation.
- Le groupe doit retourner tous les équipements et vêtements de sécurité au coordinateur de la Ville après chaque campagne de nettoyage.

City of Bathurst – Adopt-A-Street Program
Safety Signature Sheet

Ville de Bathurst – Programme «Adoptez une
rue»
Feuillet - Séance d'information en
sécurité, signature

(To be signed at Safety Briefing)

(À être signé à la séance de sécurité)

Group Name

Nom du groupe

Date

As a participant in the Adopt-A-Street Program

En tant que participant(e) au programme « Adoptez une
rue»

(Street / Rue)

I have been briefed on the potentially hazardous nature of the work and a list of safety points has been covered. I understand the importance of safety and will take appropriate precautions.

J'ai été informé(e) de la nature potentiellement dangereuse du travail et on a révisé les éléments de sécurité avec moi. Je suis conscient de l'importance de la sécurité et je m'engage à prendre les précautions appropriées.

PLEASE INDICATE YOUR AGE WITH YOUR SIGNATURE IF AGE IS 11 THROUGH 17

SI VOUS ÊTES ÂGÉ(E) DE 11 À 17 ANS, VEUILLEZ INDIQUER VOTRE ÂGE AVEC VOTRE SIGNATURE

(Please include a signed Parent/Guardian Permission Form for each child)

(Veuillez joindre le «Formulaire d'autorisation du Parent/gardien» pour chaque enfant)

Signatures:/Signé

Volunteer Coordinator/Coordinateur des bénévoles

Date:

Time/Heure:

City of Bathurst – Adopt-A-Street Program
Status Report

Ville de Bathurst – Programme «Adoptez une
rue»
Rapport d'étape

(Street / Rue)

Following each Adopt-A-Street litter cleanup effort, please return a complete Status Report form to the following address within one week of the cleanup:

Adopt-A-Street City Coordinator
 C/o City of Bathurst
 150 St. George Street
 Bathurst, NB
 E2A 1B5

Une semaine après chaque campagne de nettoyage, veuillez compléter et retourner un Rapport d'étape à l'adresse suivant :

Coordinateur de la Ville, prog. «Adoptez une rue»
 A/S Ville de Bathurst
 150, rue St-George
 Bathurst, N.-B.
 E2A 1B5

Organization's Name

Nom du groupe

Date of Cleanup

Date de la campagne de nettoyage

Number of bags filled

Nombre de sacs remplis

Number of miles/kilometres covered

Nombre de milles/kilomètres nettoyés

Hours spent cleaning

Nombre d'heures de nettoyage

Number of participants

Nombre de participants

Name of Volunteer Coordinator

Nom du coordinateur des bénévoles

Large, Unusual, or Hazardous Materials Found and Approximate Location:

Objets de grande dimension ou trop lourds, inhabituels ou matériaux potentiellement dangereux et l'endroit approximatif où ils ont été découverts :

Comments:/Commentaires:

Person completing Status Report

Personne qui a rédigé le Rapport d'étape

Date:

City of Bathurst – Adopt-A-Street Program
Renewal/Termination Form

Ville de Bathurst – Programme «Adoptez une
rue»
Formulaire d'inscription -
renouvellement/résiliation

Date:

Organization Name/Nom du groupe

Street/Rue

Adopted Section/ section adoptée

Would like to adopt the same section of road:

- Yes
- No

Je désire/nous désirons adopter la même section de rue/voie :

- Oui
- Non

Who will be the group Chairperson for the next two-year period and what is his/her address and telephone number:

Indiquer ci-dessous qui sera le président pour les deux prochaines années et inscrire son adresse et son numéro de téléphone :

This renewal form has only served to preserve your group's right of first refusal on the section of street you are currently cleaning. The group must enter into a new agreement with the Volunteer Coordinator, which will serve to reaffirm the obligations of both the adopting group and the City of Bathurst Commission to the Adopt-A-Street Program. If you do not want to adopt the same section of street, you are not given any priority in the choice of other available sections of street and must resubmit an application.

Ce formulaire de renouvellement est utilisé seulement pour permettre à un groupe de garder son droit de premier refus sur l'adoption de la section de rue/voie qu'il nettoie présentement. Le groupe doit, avec le coordinateur des bénévoles, conclure un nouveau contrat qui servira à réaffirmer les engagements du groupe adoptant et de la Commission de la Ville de Bathurst dans le cadre du programme «Adoptez une rue». Si le groupe ne désire pas adopter à nouveau la même section de rue/voie, alors aucune priorité dans le choix d'adoption des autres sections de rue/voie disponibles ne lui sera accordée; le groupe doit s'inscrire à nouveau.

This form should be submitted 30 days prior to the termination date in order to preserve your right of first refusal.

Ce formulaire doit être soumis 30 jours avant la date d'échéance du présent contrat afin de préserver son droit de premier refus.